

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2016

RAPPORT DE TRESORERIE

ETAT ADHERENTS DEPUIS SA CREATION

	ADHERENTS	COTISANTS	MONTANTS COTISATIONS enregistrées
ANNEE 2016 (au 19 juin 2016) :	201	164	2 274 €
ANNEE 2015 : (+34)	169	169	2 277 €
ANNEE 2014 :	135	135	1 870 €
BILAN 2014/2016	+ 66	+ 29	

VENTES PRODUITS DE L'ASSOCIATION 2015 ET 2016 (au 19 mai 2016)

		Tirages	DEPENSES	RECETTES	BILANS
CAHIERS LC	N° HS AIX	500 500	1 190.10	1 993.50	803.40
AUTRES PRODUITS	Affiches CP Gadgets		637.39	843.53	206.14
		Total	1 827.49	2 837.03	1 009.54

BUDGET PREVISIONNEL 2016

RECETTES	DEPENSES	BILAN
9700 €	9700 €	
REALISE au 19 mai 2016		
7 074.90 €	6 787.63 €	+ 287.27 €

COLLOQUE MARSEILLE

Libellés	DEPENSES	RECETTES	BILAN
Communication	216.77 €	0.00 €	-216.77 €
Buffet	842.05 €	144.30 €	-697.75 €
Remboursements Historiens	270.80 €	0.00 €	-270.80 €
Autres frais	4939.96 €	4000.00 €	-939.96 €
Adhésions, Ventes produits association	0.00 €	638.40 €	+638.40 €
TOTAL	6 269.58 €	4 782.70 €	- 1486.88 €

SITUATION FINANCIERE au 10 Juin 2016 :

CAISSE	179.31 €
COMPTE CREDIT MUTUEL	1 263.23 €
LIVRET CREDIT MUTUEL	3 370.59 €
TOTAL	4 813.13 €

BUDGET COLLOQUE MARSEILLE DU 30 AVRIL 2016

LIBELLES	DEPENSES			RECETTES		
	PAYE	RESTE A PAYER	TOTAUX	ENCAISSE	RESTE A ENCAISSER	TOTAUX
COMMUNICATION						
Triptyque + invitations	143.52					
Flyers+ affichettes	25.80					
Envois invitations	28.50					
Banderole tribune	18.95					
Sous total	216.77		216.77			
BUFFET						
Bienvenue à la Ferme		600.00				
Pain	30.10					
Plateaux nappes serviettes	25.21					
Tasses à café	11.94					
Gobelets	13.00					
Boissons	144.30			144.30		
Pauses café		17.50				
Sous total	224.55	617.50	842.05	144.30	0.00	144.30
REMBOURSEMENTS HISTORIENS						
R Adam hôtel	66.50					
R Adam transports	77.30					
JJ Marie transports	127.00					
Sous-total	270.80		270.80			
AUTRES FRAIS						
Réunion préparatoire Marseille	774.29					
Cadeaux historiens	165.67					
Location salle Musée	4000.00			4000.00		
Sous total	4939.96		4939.96	4000.00		4000.00
RECETTES						
Ventes cahiers LC gadgets				638.40		638.40
TOTAUX	5652.08	617.50	6269.58	4782.70	0.00	4782.70
		DEFICIT	1486.88 €			

Assemblée Générale du 25 Juin 2016: document soumis au vote

COMPTES DE BILAN 2015			
ACTIF		PASSIF	
TITRES	0.00	Fonds associatifs	2619.68
STOCK	0.00	Réserve de résultat	0.00
Banque Crédit Mutuel compte	1514.17	Résultat 2015	2539.29
Banque Crédit Mutuel livret bleu	3344.31		
Caisse	300.49		
TOTAL ACTIFS	5158.97	TOTAL PASSIF	5158.97
COMPTE DE RESULTAT 2015			
CHARGES		PRODUITS	
Achats d'ouvrages / documentation / publication	0.00	Cotisations adhérents	2277.00
Achats /frais divers	69.31	Produit exceptionnel	0.00
Assemblée Générale	212.17	Subvention	0.00
Assurance	108.27	Ventes Cahiers LC	1261.00
Cotisations statutaires	0.00	Ventes cartes postales, affiches et posters	489.50
Frais de déplacement	46.50	Ventes ouvrage Gavrilenko	251.53
Frais d'envoi postaux	268.60		
Frais financiers	12.00		
Frais d'impression	950.89		
Site internet	72.00		
S/total:	1739.74	S/total:	4279.03
Excédent	2539.29		
TOTAL	4279.03	TOTAL	4279.03

Proposition d'affecter les 2539.29 € du résultat 2015 sur les fonds associatifs aux comptes de bilan 2016.

Adopté par le Conseil d'Administration du 21 mai 2016

Voté à l'unanimité par l'AG

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Soumis au vote de l'Assemblée Générale du 25 Juin 2016

OPERATIONS	RECETTES		DEPENSES	
	Prévisionnelles *	Réalisées **	Prévisionnelles *	Réalisées **
Cotisations statutaires (adhérents)	2 500€	2 094.50		
Recettes (Ventes publications)	2 500€	890.20		
Subvention Mairie de MARSEILLE	4 000€	4 000.00		
Autres recettes	700€	90.20		
Achats/frais divers			250 €	229.17
Achat d'ouvrages/documentation/publication/impression			1 500 €	968.12
Assemblée générale			100€	32.33
Assurances			110€	105.97
Cotisation Fédération Nationale Monuments			20€	30.50
Frais d'envoi (postaux)			200€	84.96
Frais déplacement			1 500€	1245.09
Frais financiers/			15€	6.00
Formalités journal officiel			0€	0.00
Site internet /fonctionnement			100€	85.49
Colloque Marseille (location salle et buffet)			4 700€	4000.00
Conception/réalisation panneaux « exposition »			1 000€	0.00
Dépenses imprévues			205€	0.00
TOTAL	9 700 €	7074.90€	9 700€	6787.63€

* Budget prévisionnel adopté par le Conseil d'Administration du 21 Mai 2016

** au 19 mai 2016

Budget prévisionnel voté à l'unanimité par l'AG

**Rapport des vérificatrices aux comptes
présenté à l'Assemblée générale du 25 juin 2016**

Les deux vérificatrices aux comptes de l'association La Courtine 1917, Annie Roger et Victoria Melgar se sont réunies le mardi 7 juin 2016 à Limoges.

Le trésorier de l'association était présent et leur a fourni l'ensemble des pièces comptables pour l'année 2015 qui ont toutes été vérifiées: livre des dépenses et des recettes, les factures, les justificatifs de dépenses et de recettes ainsi que les relevés du compte bancaire et du livret bleu.

La méthode utilisée par le trésorier de numéroter chacune des pièces comptable (factures, fiches de remboursement, etc.) en la rapportant dans le cahier de comptes est une méthode qui simplifie la lecture et donc le contrôle.

Au vu des documents, les vérificatrices ont constaté l'exactitude des écritures, et la parfaite tenue de la comptabilité.

Elles tiennent à féliciter le trésorier pour la bonne tenue des comptes et apportent les remarques suivantes

- Elles ont constaté un problème auquel le trésorier est confronté : dans le cadre de diverses activités, de tenues de tables de vente, etc., des sommes en espèces et chèques lui sont remises sans que soit à chaque fois clairement identifié ce à quoi cela correspond. Il est donc demandé à chacun et chacune de bien indiquer lors de la remise de sommes d'argent, le détail de la somme en espèce et d'autre part le détail et le nombre de chèques et leur affectation précise. Les vérificatrices rappellent que les espèces doivent être indiquées exclusivement dans le carnet « Reçus Espèces » afin d'éviter des confusions.
- Elles considèrent nécessaire d'indiquer, comme elles l'avaient fait l'an passé, que dans les fiches de remboursement de frais, il serait souhaitable de signaler plus clairement l'objet de la dépense, un exemple : actuellement, si l'on fait imprimer un document, ce qui est fréquent, la facture indique seulement la date et la quantité de documents imprimés. Afin de faciliter la tâche du trésorier, et la transparence des activités de l'association, elles considèrent qu'il faut indiquer en plus le titre du document et sa destination.

En conclusion, les vérificatrices aux comptes proposent à l'Assemblée générale de donner quitus au trésorier de l'association pour l'exercice 2015.

Annie Roger

Victoria Melgar

Voté à l'unanimité de l'assemblée générale